

COMPTE-RENDU CHSCT du 20 mai 2020

Début de séance : 9H53

Ordre du jour :

- 1) Plan de reprise d'activité à la DIS
- 2) Situation sanitaire liée au Covid 19
- 3) Aménagements de poste
- 4) Convergence des plateformes
- 5) Questions diverses

Présents :

- Pour la DIS : Mme Marie-Christel GENIN en sa qualité de Présidente par intérim du CHSCT, Mme Thyphaine MOLLIEX-FREY en sa qualité de Secrétaire administrative du CHSCT, M. Philippe LE JEUNE
- pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : M. Nicolas MARINIER, M. Jean-Pierre FERRY, M. Albert DE LEU en sa qualité de Secrétaire du CHSCT, Mme Agnès THIRIAT
- pour la CFDT : M. Jérôme ANTOINE, Mme COURSDON
- pour la CGT : Mme Sarah GRULAY
- Assistants de prévention : Mme Gaëlle BOSSENNEC (CIS Rouen), Mme Nathalie GUEGANO (CIS Nancy), M. Philippe PULCIAN (CIS Lille),
- ISST : M. Marius CRONOPOL
- Médecins de prévention : Mme Martine DUHAMEL (93),

Excusés :

- M. David GUYENOT
- Mme Florence DUCLOS

Déclarations liminaires :

- SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : pas de déclaration liminaire
- CFDT : télétravail et en particulier manque de dialogue (trop nombreux messages transmis pour infos)... Améliorations envisagées ? Organisation à revoir . Différences de traitement entre les télétravailleurs et les agents en présentiel (organisation des permanences de 19h).
- CGT : sur la situation nationale, le Covid 19 et les insuffisances et dérives de la mondialisation, télétravailleurs, congés, PRA,

Réponses de la DIS aux déclarations liminaires :

Les horaires de travail pour les télétravailleurs et notamment les permanences du soir (17h – 19h) : elles sont assurées par les télétravailleurs pour permettre aux agents en présentiel de pouvoir rentrer en toute sécurité (transports en commun).

Il est rappelé par la DIS que les agents CIS devraient assurer des permanences nocturnes (15h-22h).

Pour les télétravailleurs pour qui cela poserait problème, ils ont la possibilité de rejoindre les sites en présentiel. Il est demandé aux Chefs de service d'être particulièrement vigilant si la situation en télétravail devient difficile (situation d'abandon, ...). Pour les agents en difficulté, il est conseillé qu'ils se rapprochent de leurs chefs de service.

Pour les mails reçus : il est demandé en particulier à Nancy que les mails soient retravaillés pour permettre aux agents d'aller à l'essentiel sans perdre de temps. Éventuellement les faire retravailler par le superviseur (superviseur à Rouen mais pas à Nancy).

A Lille : une communauté de travail est mise en place (groupe Whatsapp) pour garder le lien social et lutter contre l'isolement des agents en télétravail.

A Lille, la hiérarchie prend régulièrement des nouvelles de ses agents.

Un A en présentiel assure les contre-appels, le visa, et s'occupe de tout ce qui doit être escaladé

A Rouen :

Pas de modification de l'organisation : un superviseur, un inspecteur au courriel, un soutien et les autres qui sont affectés aux PRO.

Pour les agents en difficulté (non empêchés), il existe la possibilité de revenir en présentiel,

Madame Bossennec indique que des collègues sont très satisfaits du télétravail.

A Nancy :

La hiérarchie garde un lien avec les agents en difficultés. Deux inspecteurs en présentiel uniquement, pas de superviseur. Il est demandé à ce que soit retraité l'information. Il existe également un groupe Whatsapp.

Aucun agent n'est laissé de côté que ce soit les agents en télétravail, en présentiel ou en ASA pour garde d'enfants, etc ... Pour les agents en difficulté (non empêchés), il existe la possibilité de revenir en présentiel. Il est demandé que soit présenté un Plan de Reprise d'Activité « PRA » afin que soient clairement établies les conditions mises en œuvre.

A compté du 11 mai, la DIS a souhaité que l'organisation en télétravail soit maintenue encore plusieurs semaines et ce, jusqu'au 02 juin à minima. En conséquence, les agents non empêchés qui le souhaitent peuvent revenir en présentiel sur site car il reste encore des places disponibles.

Reprise de congés suite à l'ordonnance 2020-430 :

16 mars – 16 avril : 13 agents sont concernés agents en ASA, en alternance ASA/télétravail ou SVI de secours, soit à Lille : 5 agents, à Rouen : 4 agents, à Nancy : 4 agents

Arrondi pratiqué par la DIS favorable aux agents , et se chiffre à moins de 2jours ½ de reprise par agent en moyenne.

Les deux premiers jours du confinement n'ont pas été comptés (les 16 et 17 mars).

Sur la 1^{ère} période (agent en ASA sans prise de SVI de secours) : 1 seul agent serait concerné.

Pour la 2^{ème} période (17 avril-30 mai) , les données chiffrées seront prochainement données aux OS.

Durant cette période, le Pont de l'Ascension sera pris en compte dans le décompte que ce soit un ARTT, un congé annuel ou une autorisation exceptionnelle.

Point sanitaire à la DIS : aucun cas covid19 n'est recensé à ce jour sur les 4 sites de la DIS.

Plan de Reprise d'Activité :Une reprise d'activité pourrait se faire à partir du 2 juin.

Il est proposé aux agents habitant près des sites ou venant en voiture de reprendre progressivement l'activité en présentiel.

A Rouen : possibilité de faire revenir 4 à 5 personnes (venant en voiture, non empêchées et non en ASA) en gardant les distances de sécurité. Il faudra revoir les possibilités par rapport au plan de situation des marguerites.

Pour le moment, les cloisonnettes n'ont pas été installées car un seul agent par marguerite. Rappel : les cloisonnettes préconisées doivent normalement être en plexiglas (donc transparentes) pour éviter le manque de luminosité et les risques psychosociaux.

Selon l'ISST et sur notre demande , 2 agents peuvent travailler sur une marguerite (en diagonale).

Pour les systèmes de climatisation il n'y a normalement pas de problèmes pour Monsieur Cronopol (ISST). Il faut uniquement un apport d'air neuf et pas de l'air recyclée.

Mais avant de les utiliser il faut faire le point sur les opens spaces avec un spécialiste.

Il ne faut pas utiliser de ventilateurs individuels.

Il faut ouvrir régulièrement les fenêtres dans la journée dans tous les cas.

Pas de brumisateurs sur le lieu de travail.

Vérifications en cours du nettoyage des systèmes de climatisation ou ventilation. Attention appelée sur l'utilisation d'aérosols désinfectant, bactéricides, virucides, etc. Ils peuvent être particulièrement irritants et provoquer des allergies.

A Lille : pas de débat, les cloisonnettes n'ont pas été reçues.

A Nancy : problème de luminosité sur certaines marguerites en particulier la M12. Revoir le problème du cloisonnement de cette marguerite (diminution de la hauteur des cloisons)

Solidaires Finances Publiques ne demande pas un retour forcé en présentiel et préconise un maintien en télétravail, pour les agents qui le souhaite (partiellement ou totalement) dans le contexte de crise sanitaire. Par contre, il faut prévoir la reprise de l'activité future en présentiel.

Un prochain CHSCT permettra de débattre du PRA et d'émettre un avis sur ce sujet.

Pour la DIS une communication aux agents sera rapidement réalisée.

Il sera demandé aux agents non empêchés, s'ils le souhaitent, de revenir en présentiel dans les règles sanitaires actuelles et dans le respect de la distanciation sociale, toujours sur la base du volontariat et d'un agent par marguerite.

Éventuellement en alternant télétravail et présentiel, en envisageant le cas échéant une rotation du planning.

Livraison de visières en plexiglas avec 2 filtres : 3 par plateaux.

A Rouen et à Nancy : ça fait un peu caisse de résonance et il y a des reflets., donc l'équipement n'est pas optimum. Il y a possibilité de la porter avec des lunettes (principe du sert-tête). A l'usage une sensation d'inconfort a été ressentie. Ce n'est pas forcément adapté à toutes les morphologies. Si obligation de porter une protection, la visière serait plus adaptée. Les visières doivent être portées en complément du masque.

Un nettoyage systématique de tout ce qui est commun est réalisé : poignées de portes, boutons lumineux, etc ...

L'approvisionnement en produits sanitaires n'est pas garanti sur toutes les plateformes suite à des problèmes de livraison (notamment en gel hydroalcoolique et en lingettes). Toutefois, pas de pénurie ou de problématiques sanitaires pour l'instant.

A Nancy, la femme de ménage nettoie tous les soirs tout ce qui est surface de contact avec des produits adaptés fournis par sa société.

A Lille, nettoyage par le personnel de ménage mais en cours de journée. Les agents en présentiel assurent un nettoyage de leur bureau personnel.

Les masques ont été fournis en quantité à Lille et à Rouen par les préfetures (environ 1100 masques chirurgicaux).

A Nancy, 2 masques par agent uniquement. Ils doivent être distribués prioritairement aux agents en présentiel, en particulier à ceux qui utilisent les transports en commun.

La DDFIP54 sera relancée pour une éventuelle dotation complémentaire.

Condition de travail : Commande en cours de cordons pour utiliser les casques professionnels en télétravail .

Possibilité d'installer les limiteurs ou protecteurs avec les casques Pro.

Recensement des demandes des agents pour fournitures des équipements.

Statistiques activité téléphonique : Tous sites confondus, le 04 mai, 90 000 appels (record absolu), 80 000 appels le 11 mai, 40000 appels le 15 mai. En ressenti, l'activité téléphonique est en hausse, 30 % d'appels supplémentaires par rapport aux années antérieures.

Avec les renforts (DIRCOFI, etc...), il y a à peu près 1000 personnes qui répondent au téléphone. Les agents en renfort font des retours positifs.

Taux de décroché : SVI mis à jour régulièrement, 46 % de taux de traitement (46 % des contribuables trouvent réponse à leur question).

Taux d'efficacité : il est supérieur à 40 %

Télé-déclaration : Fort démarrage les premiers jours, on revient à un niveau classique.

A la DIS, il semblerait qu'on n'utilise pas de portables redéployés.

Il n'est plus possible à ce jour de rajouter des personnes en télétravail du fait de la saturation du réseau de la DGFIP.

La commande de PC portables n'est pas possible (refus de la DG).

Il n'y aura pas de déploiement supplémentaire d'ordinateurs portables.

Donc pour le moment, on n'augmente pas le nombre d'agents en télétravail.
Pour les parents en ASA garde d'enfants : ils vont éventuellement revenir 1 jour par semaine en présentiel. Ils pourront éventuellement être dotés d'un portable antérieurement fourni à un agent revenu en présentiel.

Pour les problématiques d'horaires : enfants en crèche, scolarisés ou en périscolaire... les aménagements horaires durant le PCA seront maintenus. Si problème spécifique il conviendra de se rapprocher des chefs de service et de la DIS pour trouver des solutions.

Petite précision, les agents actuellement en SVI de secours sont bien considérés comme des télé-travailleurs d'un point de vue RH.

Pont naturel du 14 juillet : demande à la DIS. Affaire à suivre...

Dépenses :

Aménagement de poste : achat d'un bureau réglable en hauteur sur Rouen. Dépense acceptée à l'unanimité.

Nettoyage des locaux : accord de SOLIDAIRES, refus de la CFDT et de la CGT si c'est un nettoyage classique (dépenses incombant à la Direction). Une actualisation des devis va être demandé (voir la nouvelle offre si utilisation de virucide ou non).

La dépense sera de nouveau soumise au vote lors du prochain CHSCT. Idem pour le nettoyage des cassettes des climatiseurs.

Dépenses à envisager :

Installation de rideaux extérieurs sur Nancy, voir si autorisation auprès du syndic de la copropriété.

Convergence des plateformes :

Le déploiement du nouveau bandeau (bandeau léger) est bien confirmé fin juin début juillet. Une e-formation sera dispensée. C'est un bandeau a priori très intuitif.

N° de téléphone dédié aux PRO mis en place fin juin début juillet : 0806 000 225 (numero gratuit)

Horaires variables : un vote à organiser sur chaque plateau. Problème organisationnel dans la conjoncture actuelle. Éventuellement un vote par correspondance sera pratiqué.

Rencontres avec les DDFIP locales : elles ont été annulées. Des audios vont être mises en place. Les aspects budgétaires ne poseront pas de problème.

Pour la documentation, il ne devrait pas y avoir de difficultés pour renouveler les contrats en cours.

Pour les parkings, problématique à revoir : coût très élevé, car le budget alloué à la dépense ne sera pas renouvelé (la dépense était liée aux horaires 15h-22h et samedis) .

La DIS a anticipé le renouvellement des contrats mais ce sera limité dans le temps.

A terme, le nombre d'emplacement de parking sera donc très limité.

Des solutions alternatives devront être trouvées avec les DDFIP/DRFIP d'accueil.

Un compte-rendu des audios avec les DDFIP locales sera transmis.

Formation des agents CIS : la PRS fonctionnelle sera attribuée aux agents

Les formations programmées au mois de juin seraient maintenues.

On attend la position des CIF. Au CIF de Nancy, tous les stages de juin seraient annulés. A voir si cela concerne les stages locaux uniquement.

Quid de la formation des nouveaux agents DIS, plus conséquente que celle dispensée dans les CC.

Les anciennes missions (DSN, PRO, mise à jour de la documentation) seront bien intégrées dans les missions CC.

Le script du SVI PRO a été hautement apprécié au plus haut niveau (ministre).

Le cabinet COM (BACO, QR) a trouvé que c'était une mission essentielle. La qualité a été hautement soulignée.

Conférence téléphonique avec la SRP :

La situation des plateformes ne nécessite pas d'intervention de la SRP, tout va bien...

Tout est bien géré lors de cette campagne IR, il faut le prendre pour un compliment...

Si problème RH, la SRP pourra intervenir auprès de la Centrale.

Au niveau mouvements de mutations locales :

-Est-ce que les DDFIP locales ont bien intégré notre arrivée ?

-Les règles seront-elles bien respectées ?(en particulier, sur les règles de priorités).

-Les IP et IDIV seront re-basculés directement dans le moment local.

-Aloa devrait être mis à disposition début juin. Attente d'habilitation à venir ... Formations, pas-à-pas à venir...

-Pour les agents qui souhaitent rester au CC, ceux-ci doivent conforter leur position (cadres A-B-C). Les mouvements seront publiés à la mi-juillet.

La SRP est contente du niveau de l'activité téléphonique.

En moyenne, 80 % des agents (hors renfort) répondent aux besoins des usagers. Globalement, 50 % de courriels en hausse par rapport à l'an dernier à la même date.

Décret prime covid pour les fonctionnaires : des agents de la DGFIP devraient en bénéficier. Rien n'est encore prévu pour les agents des centres d'appels.

Remboursement des frais de restauration : possibilité jusqu'à la réouverture des restaurants administratifs.

Prochaines instances :

CHSCT début juin

Demande de tenue d'un CHSCT pour l'organisation de l'après 2 juin.

Fin de séance à 14h03